

L'hon. M. Olson: On a posé cette question plusieurs fois à l'honorable ministre d'État (M. Lang). Je ne pense pas, au point où en sont nos études, pouvoir dire que nous avons un programme précis pour déterminer les permis et les quotas de la campagne 1971-1972. On apportera évidemment de grandes modifications aux méthodes traditionnelles appliquées jusqu'à l'entrée en vigueur du programme. Comme on l'a signalé, si nos prévisions s'avèrent exactes, nous pouvons produire chaque année, à partir de 1971, une vingtaine de millions d'acres de blé, à condition de ramener notre inventaire à un niveau raisonnable maintenant. Il nous faudra donc tenir compte de ce niveau, et aussi d'un facteur encore inconnu, l'accueil qui sera fait au programme et le degré auquel on y participera, car nos décisions pour l'année suivante dépendront des résultats qu'aura eus le programme en termes de réduction des stocks de blé.

M. Peters: On compte donc, je suppose, établir un rapport entre l'attitude de ceux qui ont participé au programme et celles de ceux qui n'y ont pas participé.

L'hon. M. Olson: Je crois qu'on peut supposer cela.

M. Rod Thomson (Battleford-Kindersley): Monsieur l'Orateur, j'ai préparé quelques observations avant le discours du ministre d'État, député de Saskatoon-Humboldt. J'espère les faire tout à l'heure mais, avant, j'aimerais dire un mot ou deux sur certaines des suggestions qu'il a formulées dans un discours qu'il a prononcé dans ma circonscription. Tout d'abord, je me demande si le ministre voulait sous-entendre que les dirigeants agricoles avaient proposé ce plan ou l'avaient accepté. Peut-être l'ont-ils fait et peut-être devraient-ils avoir le droit de dire oui ou non, mais je me demande si c'est bien ce que le ministre voulait laisser entendre. Si je pose la question, c'est afin qu'il y réponde comme il jugera bon.

Le ministre a pris la parole dans une ville de ma circonscription. J'ai parlé à un cultivateur qui assistait à la réunion. Le ministre s'est bien présenté. Il y avait une foule assez considérable. On l'a écouté avec intérêt mais sans aucun enthousiasme, je crois. Je ne sais même pas si l'assistance s'est montrée particulièrement critique en l'occurrence. Elle voulait connaître le programme et elle était là parce que c'était ce qui l'intéressait. D'après les commentaires que j'ai entendus, on considère toute l'affaire avec un scepticisme pru-

[M. Peters.]

dent. Il faut expliquer aux cultivateurs ce que ce plan signifie, car je suis sûr qu'ils ne le comprennent pas. Je ne le comprends pas réellement moi-même.

Aujourd'hui même nous avons vu le député d'Assiniboia (M. Douglas) se lever et demander: quel sera le sort des cultivateurs qui, l'an dernier, ont réduit leurs emblavures. Quand un des principaux supporteurs du gouvernement croit devoir poser cette question, et je présume qu'il a participé à l'élaboration du projet, on peut voir pourquoi ces cultivateurs commencent à s'inquiéter. Si le gouvernement n'a pas mis le député d'Assiniboia dans le secret, c'est, à mon avis, une insulte à son endroit. Voilà un homme qui sait réellement ce qui se passe au Canada.

Fréquemment, en entendant les commentaires des ministres, je me suis dit qu'ils ne connaissent pas vraiment les problèmes actuels. Le ministre de l'Agriculture et le ministre d'État ont parlé d'équité. En pensant à ma circonscription électorale, je vois que cette question va devenir fort embarrassante. Ma circonscription renferme une partie du triangle Palliser, des terres à parc au Nord, des fermes: certaines sont très vastes, d'autres toutes petites. Je représente des cultivateurs qui ont collaboré à la réduction des emblavures l'an dernier et certains qui ont ensemencé de vastes superficies. Il est évident que l'application de ce programme va causer bien de l'embarras.

Le ministre a fait appel à nos qualités d'hommes politiques pour l'aider à faire adopter son programme. A titre d'homme consciencieux, j'aurais quelques commentaires à faire. J'ai remarqué quatre points que j'estime à peu près valables. Ce programme peut avoir du bon et je veux le signaler. Le premier bon côté est le programme des fourrages. L'idée de payer \$10 l'acre de terre mise en fourrage est très acceptable dans le cadre de cette tentative de réduction des excédents de blé. Je vois d'ici un fermier tête choisir sa terre la moins fertile et y semer du foin. Je sais que je le ferais et j'accepte cela comme un bon côté du programme. Deuxièmement, cela injectera un peu d'argent liquide dans le pays. Je reconnais que ce projet est valable et profitable, mais je ne pense pas que le gouvernement verse entre 100 et 140 millions. Je peux dire au ministre que s'il verse 50 millions, il aura bien travaillé.

Peu après huit heures, j'ai reçu un appel téléphonique urgent d'un fermier du district d'Herschel. Il dit qu'à son avis il n'y aura même pas \$20 millions en vertu de ce programme. A ce stade je ne saurais dire, mais je suis très sceptique quant au chiffre de \$100